

Cinquante troisième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 26^e jour d'août 2002 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Claude St.Pierre et Claudette C-Thibodeau.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint et secrétaire général par Intérim;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Josiane Fabry, Magda Farès et Micheline Sauvé.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 02.08.26
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points :

- 04.5 Musée du Haut-Richelieu : demande d'appui
- 05.1 La rentrée scolaire : état de situation
- 10.3 École Notre-Dame-de-Fatima, incendie du 24 juin 2002 : suivi au dossier

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance
- 02. Adoption de l'ordre du jour
- 03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 8 juillet 2002 (document SG 02.08.26-04.1)

- Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - De monsieur André Parent, secrétaire-trésorier, Municipalité d'Ange-Gardien : école Jean-XXIII – Arrêts mobiles
 - De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : frais exigés des parents
- 04.3 Les plans stratégiques des Commissions scolaires (document DG 02.08.26-04.3)
- 04.4 Procédure de révision d'une décision : désignation d'un substitut.
- 04.5 Musée du Haut-Richelieu : demande d'appui
- 05.1 La rentrée scolaire : état de situation
- 08.1 Démissions (document RH 02.08.26-08.X)
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 02.08.26-08.X)
- 08.3 Engagements (document RH 02.08.26-08.X)
- 08.4 Affectation du personnel de directions d'établissement (document séance tenante)
- 08.5 Nominations (document séance tenante)
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 26 août 2002, pour un montant de 815 037,66\$, vérifiée par madame Nicole Mongeon (document RF 2002.08.26-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 26 août 2002, pour un montant de 2 487 418,41\$, vérifiée par madame Nicole Mongeon (document RF 2002.08.26-09.2)
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 26 août 2002, pour un montant de 1 338 126,46\$, vérifiée par madame Nicole Mongeon (document RF 2002.08.26-09.3)
- 10.1 Transport scolaire : école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu), suivi circulation aux abords (document RM 02.08.26-10.1)
- 10.2 Adjudication de contrats :
 - 10.2.1 Revêtement de céramique, école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 02.08.26-10.2.1)
 - 10.2.2 Acquisition de 2 camions usagés et vente de 2 camions (document RM 02.08.26-10.3.2)
 - 10.2.3 Transport spécial, berlines 2002-2003 (document RM 02.08.26-10.2.3 séance tenante)
- 10.3 École Notre-Dame-de-Fatima, incendie du 24 juin 2002 : suivi au dossier.
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets.
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Sylvie Brodeur questionne la politique de la Commission en ce qui a trait aux transferts d'élèves.

Monsieur Michel Aertz demande des précisions sur la gestion du personnel de surveillance des élèves.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 8 JUILLET 2002 (document SG 2002.08.26-04.1)

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2002 tel que présenté.

Adopté unanimement.

- **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 8 juillet 2002.

04.2 CORRESPONDANCE

- De monsieur André Parent, secrétaire-trésorier, Municipalité d'Ange-Gardien : école Jean-XXIII – Arrêts mobiles.
- De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : frais exigés des parents.

04.3 LES PLANS STRATÉGIQUES DES COMMISSIONS SCOLAIRES
(document DG 02.08.26-04.3)

Le directeur général commente le document de consultation déposé et informe le Conseil que ce sujet sera étudié lors d'un comité de travail spécial, le 16 septembre 2002 à 19h30.

04.4 PROCÉDURE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION : DÉSIGNATION D'UN SUBSTITUT

HR 02.08.26
003

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la résolution HR 99.07.12-004 soit modifiée afin de désigner comme substitut au comité de révision d'une décision, madame Johane Corbin, commissaire-parent, en remplacement de monsieur Cyrille Cliche.

Adopté unanimement.

04.5 MUSÉE DU HAUT-RICHELIEU : DEMANDE D'APPUI

HR 02.08.26
004

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appui le Musée du Haut-Richelieu (musée d'histoire et de la céramique québécoise) dans sa demande de subvention au Fonds Jeunesse du Québec afin de développer une offre de service adaptée aux élèves de notre Commission scolaire.

Adopté unanimement.

05.1 LA RENTRÉE SCOLAIRE : ÉTAT DE SITUATION

Monsieur François Lafortune dépose et commente deux documents faisant état de la clientèle scolaire au début de la nouvelle année.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS

HR 02.08.26
005

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Mireille Jetté, enseignante à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
006

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Ginette Bouthillier-Gladu, enseignante à l'école Crevier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
007

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Lyse Fournier, enseignante à l'école Hamel, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
008

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Thérèse Auger, enseignante à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
009

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Jean-Claude Viau, enseignant à l'école Crevier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
010

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Andrée Rouleau, enseignante à l'école Saint-Alexandre, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
011

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Lise DeSeve-Mercier, secrétaire d'école à l'école Saint-Eugène, soit acceptée à compter du 1^{er} août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
012

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Diane Fortin, enseignante à l'école Pointe-Olivier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
013

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Normand Busque, enseignant à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
014

Il est proposé par madame Nicole Devost :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Murielle Brault-Lachance, enseignante à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
015

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Isabelle Huard-St-Pierre, éducatrice à l'école Providence, soit acceptée à compter du 27 août 2002.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « santé »;

HR 02.08.26
016

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2002-2003, soit accordé à madame Josée Boivin-Larivière, éducatrice en service de garde à l'école Des Prés-Verts.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

HR 02.08.26
017

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2002-2003, soit accordé à monsieur Patrick Goulet, technicien en éducation spécialisée à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
018

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail et ce, du 1^{er} septembre 2002 au 30 juin 2003, soit accordé à monsieur André Messier, directeur à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

08.3 ENGAGEMENTS (document RH 02.08.26.08.3)

HR 02.08.26
019

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Christiane Heynemand soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Crevier, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
020

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Paula Smaers soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 2 – préscolaire, à l'école Du Petit Clocher, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
021

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Stéphane Mongeau soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 3 – primaire, à l'école Saint-Joseph (Lacolle), et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
022

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Josiane Santerre soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Du Petit Clocher, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
023

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Paulette Martin soit engagée pour un poste régulier

d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Saint-Joseph (Saint-Sébastien), et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
024

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Myriam Poirier soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Du Petit Clocher, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
025

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Micheline Morin soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Du Petit Clocher, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
026

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Josiane Giguère soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
027

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Mélanie Lafond soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Henryville, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
028

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Karine Lefort soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Crevier, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
029

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Hélène Soumis soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Du Petit Clocher, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
030

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Maxime Bessette soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 3 – primaire, à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
031

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Marie-Eve Frappier soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Henryville, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
032

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Max Bergeron soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 5 – éducation physique, aux écoles Alberte-Melançon et Du Petit Clocher, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
033

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Auclair soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 4 – anglais, aux écoles Bruno-Choquette et Hamel, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
034

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Jonh-Patrick Hui soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 4 – anglais langue seconde, aux écoles Joseph-Amédée-Bélanger et Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford), et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
035

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Jean-François Alain soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 4 – anglais, aux écoles Saint-Lucien et Chabanel, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
036

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Joël Cornec soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 1 – adaptation scolaire, à la Polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
037

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Isabelle Germain soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Marguerite-Bourgeois et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
038

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Frédéric Quintin soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Dr Alexis-Bouthillier, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
039

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sandra Grenon soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Marguerite-Bourgeois, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
040

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Yves Latour soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 8 – anglais langue seconde, à l'école Marguerite-Bourgeois, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
041

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Louise Seney soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 11 – arts plastiques, à l'école Paul-Germain-Ostiguy, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
042

Il est proposé par madame Nicole Devost :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Gisèle Turgeon soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 11 – arts plastiques, à l'école Marguerite-Bourgeois, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
043

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Jacinthe Guilmette soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 12 – français, à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
044

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Sylvie Martel soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 12 – français, à l'école Marguerite-Bourgeois, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
045

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Mélanie Bienvenu soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
046

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Hugo Allard-Lamarche soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Crevier, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
047

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Mélisa Langlois soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 2 – préscolaire, à l'école Marie-Derome, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
048

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Chantal Bissonnette soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 2 – préscolaire, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville), et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
049

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Julie St-Onge soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école De Richelieu, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
050

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Nicole Saumier soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Pointe-Olivier, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
051

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Stella Lamothe soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Sainte-Anne, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
052

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Martine Beaudry soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 12 – français, à l'école Marguerite-Bourgeois, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
053

Il est proposé par madame Nicole Devost :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Pascale Tougas soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 12 – français, à la Polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
054

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Jean-Pierre Ferron soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 13 – sciences et mathématiques, à la Polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
055

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Nathalie Monast soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques, à la Polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
056

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Geneviève Lévesque soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 14 – enseignement moral et religieux, à la Polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
057

Il est proposé par monsieur Gilles Loïselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Martin Larose soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 14 – enseignement moral et religieux, à l'école Paul-Germain-Ostiguy, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
058

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Lise Paré soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 15 – économie familiale, à l'école Dr Alexis-Bouthillier, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
059

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caroline Robert soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 16 – initiation à la technologie, à la Polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
060

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Frédéric Lirette soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 17 – sciences humaines, à l'école Marguerite-Bourgeoys, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
061

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Isabelle Deland soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 19, à l'école Paul-Germain-Ostiguy, et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

08.4 AFFECTATION DU PERSONNEL DES DIRECTIONS
D'ÉTABLISSEMENT (document RH 02.08.26-08.4 séance tenante)

HR 02.08.26
062

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que monsieur Michel Grisé, directeur à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit affecté au poste de directeur à l'école Mgr-Euclide-Théberge, et ce, à compter du 27 août 2002.

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Réjean Bessette, Monique Brière, Nicole Devost, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Claude St.Pierre et Claudette C.-Thibodeau.

Ont voté contre :

Monsieur Pierre Boudreau

Se sont abstenus :

Monsieur François Blais et madame Andrée Bouchard.

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 2

Adopté majoritairement.

Monsieur Pierre Boudreau demande que l'on enregistre sa dissidence.

HR 02.08.26
063

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que madame Julie Cartier, directrice adjointe à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit affectée au poste de directrice à cette même école, et ce, à compter du 27 août 2002.

Adopté unanimement.

08.5 NOMINATIONS (document RH 02.08.26-08.5 séance tenante)

HR 02.08.26
064

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du directeur général, madame Mireille Godbout, directrice adjointe à la Commission scolaire des Draveurs (école Le Petit Prince), soit nommée au poste de directrice à l'école Henryville selon les modalités suivantes, les 22, 23, 26, 30 août et sur une base régulière à compter du 9 septembre 2002;

Que, conformément à l'article 24 de la « Politique locale de gestion », elle soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté unanimement.

HR 02.08.26
065

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que, sur recommandation du directeur général, monsieur Charles Dalpé, enseignant à l'école Beaulieu et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommé au poste de directeur adjoint à l'école Félix-Gabriel-Marchand, et ce, à compter du 27 août 2002;

Que, conformément à l'article 24 de la « Politique locale de gestion », il soit soumis à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste d'enseignant, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 26 AOÛT 2002 (document RF 2002.08.26-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 26 août 2002, pour un montant de 815 037,66\$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 26 AOÛT 2002 (document RF 2002.08.26-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 26 août 2002, pour un montant de

2 487 418,41\$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon.

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 26 AOÛT 2002 (document RF 2002.08.26-09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 26 août 2002, pour un montant de 1 338 126,46\$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon.

10.1 TRANSPORT SCOLAIRE : ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU), SUIVI CIRCULATION AUX ABORDS (document RM 02.08.26-10.1)

Madame Denise Girard dépose la correspondance reçue du Ministère du transport concernant la circulation sur le chemin Grand-Bernier Nord.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.2.1 REVÊTEMENT DE CÉRAMIQUE, ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 02.08.26-10.2.1)

Suite à l'analyse et la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture;

Attendu le prix ventilé déposé avec sa soumission, soit 115\$ par mètre carré incluant la pose et la taxes;

HR 02.08.26
066

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

D'accorder à Yves Jacques Inc. le contrat de travaux de céramique à l'école Paul-Germain-Ostiguy pour un montant de 29 810,00\$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

10.2.2 ACQUISITION DE 2 CAMIONS USAGÉS ET VENTE DE 2 CAMIONS (document RM 02.08.26-10.2.2)

HR 02.08.26
067

Il est proposé par monsieur François Blais :

- de rejeter les propositions reçues pour l'acquisition de l'article VAN 3500 avec nacelle ou équivalence;
- de rejeter les propositions reçues pour la vente du camion Ford Econoline 350 avec nacelle (1985);
- d'accepter la proposition de Location Sauvageau Inc. de St-Raymond pour l'acquisition d'un Ford Econoline 150 (2001) au montant de 19 500\$ (plus taxes);
- d'accepter la proposition de monsieur Gilles Rondeau d'Iberville pour la vente du camion Ford Ranger (1987) au montant de 560\$.

Adopté unanimement.

10.2.3 TRANSPORT SPÉCIAL, BERLINES 2002-2003 (document RM 02.08.26-10.2.3)

HR 02.08.26
068

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

D'octroyer aux transporteurs suivants les contrats de transport par berlines pour l'année scolaire 2002-2003 :

- a) suite à l'appel d'offres du 22 août 2002, au plus bas soumissionnaire conforme, Taxi Pro, pour les circuits # 640 à # 642, #644 à # 649 et # 912 pour un montant annuel de 138 538,40\$ (taxes en sus).
- b) par reconduction de contrat, avec acceptation du coût d'indexation de 2,54% des coûts de 2001-2002 (taxes en sus) aux transporteurs suivants :
 - Taxi Pro St-Jean, les circuits # 440, 531, 540, 541, 555, 600, 601, 603, 612, 621, 626, 628, 629, 630, 631, 633, 634, 635, 637, 902 et 913 pour un montant total de 297 213,40\$.
 - Guy Robillard, les circuits # 498, 530, 542 et 575 pour un montant total de 67 141,06\$.
 - Taxi Yogi Enr., le circuit # 908 pour un montant de 10 272,35\$.
 - Transport Scolaire J. & R. Hamel Inc., les circuits # 519, 539 et 620 pour un montant de 49 811,01\$.
 - René Vézina, les circuits # 497, 538, 560, 632 pour un montant total de 47 508,33\$.

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats afférents.

Adopté unanimement.

10.3 ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA, INCENDIE DU 24 JUIN 2002 : SUIVI AU DOSSIER

Attendu nos besoins pour l'exécution des travaux de reconstruction du mur à l'école Notre-Dame-de-Fatima, suite à l'incendie du 24 juin 2002;

HR 02.08.26
069

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Dans un premier temps, d'autoriser la présidente et le directeur général à signer avec la communauté des Sœurs de la Présentation de Marie le contrat d'acquisition des quelques pieds de terrain qui nous permettront de construire notre mur, pour la somme nominale de 1,00\$;

D'autre part, de mandater le directeur général afin de négocier l'acquisition de terrain nécessaire en vue de répondre à nos besoins de circulation aux abords de l'école Notre-Dame-de-Fatima.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin demande un suivi sur les dossiers suivants :

- les travaux du Comité sur les drogues;
- le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire;
- les frais chargés aux parents.

Elle demande, de plus, pourquoi la Commission scolaire ne fournit pas les calculatrices électroniques lors des reprises d'examens en mathématiques.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 02.08.26
070

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR INTÉRIM**